



Plan Local d'Urbanisme
Liste des emplacements réservés

Tableau des ER - Escaudoevres			
Numéro	Surface m ²	Bénéficiaire	Désignation
1	734,63	Commune	Sente et aménagements paysagers
2	9338,12	PARTENORD	Création de logements sociaux
3	187	Commune	Élargissement de la rue Marie-Anne Catiaux
4	2610	Commune	Aménagement d'un espace public, création de stationnements et sécurisation des accès
5	932	Commune	Sente et aménagements paysagers
6	2235	Commune	Création d'un accès, amorce de l'opération de logements
7	3617,5	Commune	Sente et aménagements paysagers
8	965,5	Commune	Création d'une voie de desserte
9	7502	Commune	Création d'un espace de jeux, aménagements paysagers
10	730	Commune	Sente
11	3040	Commune	Sente et aménagements paysagers
12	6496	Commune	Sente, jardins potagers
13	3987	Commune	Sente et aménagements paysagers
14	1318	Commune	Accès à la Zone urbanisée (voies+sente)
15	291	Commune	Accès à la zone urbanisée
16	2680	Commune	Création d'un équipement sportif et de loisir
17	19307,1	Commune	Création d'équipements sportifs et de loisir, aménagements paysagers, création de stationnements, amélioration des circulations
18	183,9	Commune	Sente et aménagements paysagers
19	490	Commune	Aménagements paysagers
20	10175	Commune	Équipement polyvalent et renaturation des espaces pollués



Département du Nord
Arrondissement de Cambrai

Commune d'ESCAUDOEUVRES

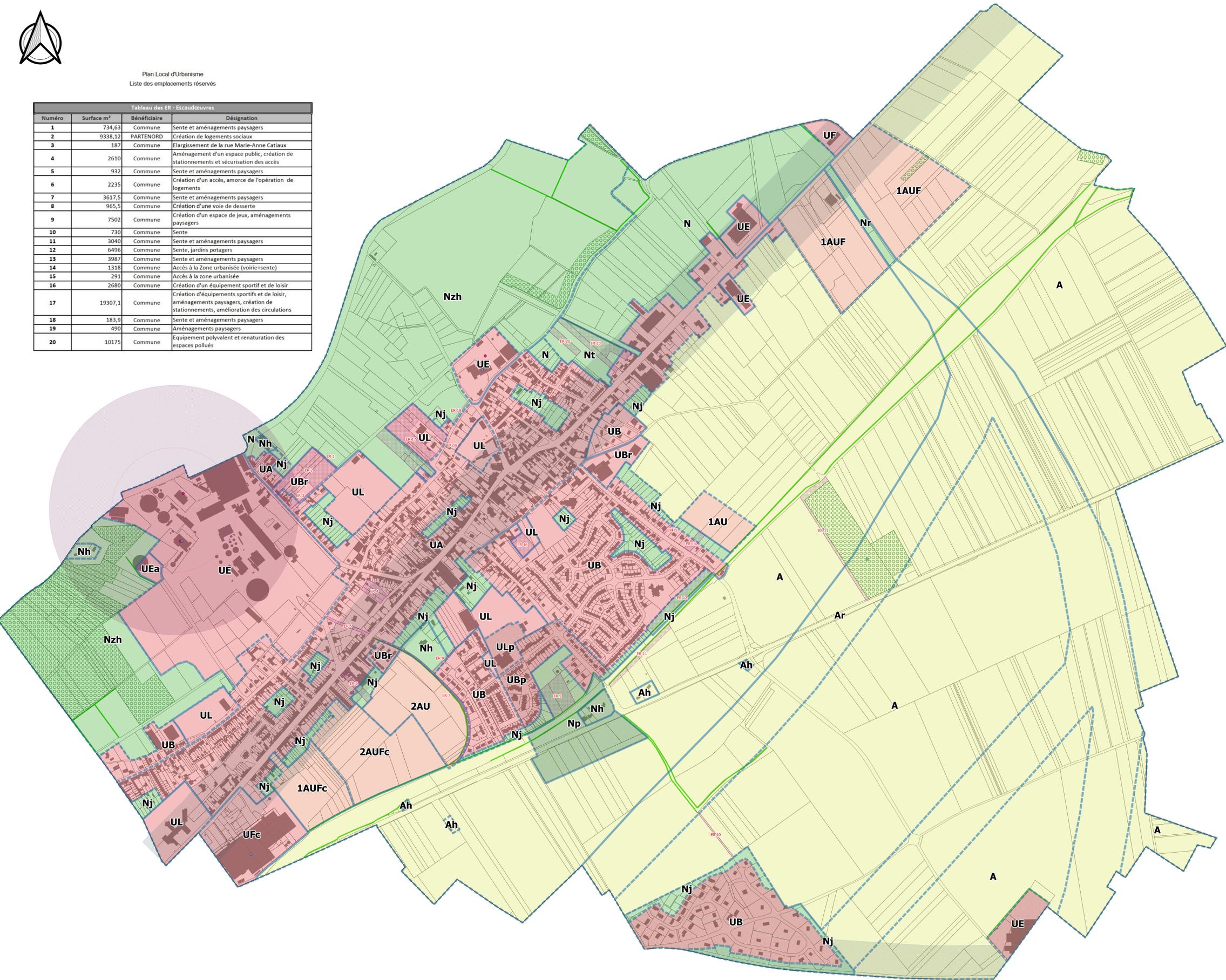
PLAN LOCAL D'URBANISME

- Prescription de la modification simplifiée n°3 : 27 Mai 2024.
- Approbation de la modification simplifiée n°3 : 11 Septembre 2024

Vu pour être annexé à la délibération du 11 Septembre 2024

Le Maire
Thierry BOUTEMAN

Pièce n°5b : Règlement Graphique. Plan de Zonage au 1/4000 – Pièce N°5



--- Limites de zones

ZONAGE

- 1AU - zone d'urbanisation future
- 1AUF - zone d'urbanisation future à vocation économique
- 1AUFc - zone d'urbanisation future à vocation commerciale et de services
- 2AU - zone d'urbanisation future non équipée
- 2AUFc - zone d'urbanisation future non équipée à vocation commerciale et de services
- A - zone agricole
- Ah - constructions à usage d'habitation éparées
- Ar - correspond aux axes de ruissellement des eaux de pluies
- N - zone naturelle
- Nh - constructions à usage d'habitation éparées
- Nj - secteur de jardins
- Np - correspond au périmètre rapproché du captage
- Nr - zone à risque
- Nt - secteur d'équipement
- Nzh - zone humide
- UA - zone du centre bourg
- UB - zone d'urbanisation récente
- UBp - zone dans le périmètre du captage
- UBr - zone de renouvellement urbain et de densification
- UE - zone industrielle
- UEa - zone industrielle de grande hauteur
- UF - zone commerciale et de services
- UFC - zone commerciale et de services
- UL - zone d'équipements
- ULp - zone d'équipements dans le périmètre du captage

PRESCRIPTIONS LINEAIRES

- Haies, bosquets, arbres et arbustes en alignement à protéger au titre du L130-1 du Code de l'Urbanisme

PRESCRIPTIONS SURFACIQUES

- 01 - Espace boisé classé
- 05 - Emplacement réservé

INFORMATIONS PONCTUELLES

- basol
- ICPE

INFORMATIONS SURFACIQUES

- voies bruyantes
- captage éloigné
- captage proche
- DPU
- Tereos effet indirects

CADASTRE PCI VECTEUR

- batiments
- parcelles
- communes

